



ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL RSA

1. EDITORIAL

Afin de renforcer l'offre en matière d'accompagnement professionnel et de répondre au double objectif de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) et du FSE (Fond de solidarité européen) de promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté, l'ARSEA est mandatée depuis 2015 pour assurer une mission d'accompagnement professionnel des BRSA sur le territoire de l'Eurométropole.

Depuis, l'équipe de l'ARSEA œuvre à engager les bénéficiaires du RSA orientés vers son service dans une dynamique de mobilisation active en vue de faciliter leur accès à l'emploi ou à une formation qualifiante.

2. LE ROLE DU REFERENT RSA AU SEIN DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Le Référent RSA a pour mission d'accompagner les BRSA vers une reprise d'activité, un emploi ou une formation. Il « mobilise l'intégralité des outils, dispositifs et acteurs adaptés aux besoins de l'allocataire afin d'aider à la réalisation de ses objectifs » (extrait du CER : engagement du référent)

Le Référent RSA élabore avec le bénéficiaire un Contrat d'Engagement Réciproque (CER), qui définit et priorise des objectifs réalistes et réalisables. Ce contrat, pilier de l'accompagnement, est l'outil principal qui permet de suivre la montée en compétences de la personne tout au long de son parcours. En cas de non-respect des engagements, le bénéficiaire s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension du versement du RSA.

L'équipe réalise un accompagnement sur mesure et s'adapte aux besoins et au projet professionnel de chaque personne. Plusieurs démarches sont ainsi proposées :

- le repérage et la valorisation de l'expérience et des compétences ;
- la clarification du projet professionnel ;
- l'élaboration du CV ;
- un travail sur le savoir être et l'acquisition des codes de l'entreprise ;

- la recherche d'une formation, d'une session de remobilisation ou d'une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ;
- une orientation vers les organismes spécifiques : France Travail, TEMPO, organismes de formation ;
- l'inscription et la consultation des offres sur des plateformes de recherche d'emploi : Job Connexion, ITOU, etc... ;
- la préparation à un entretien d'embauche ;
- la sécurisation du parcours dans l'emploi et dans la formation ;

Des modalités d'accompagnement personnalisées et individualisées sont proposées. Elles permettent la construction d'un projet professionnel ajusté au plus près des souhaits des personnes et du marché de l'emploi. La disponibilité et la réactivité des référents RSA contribuent à cet ajustement. La personne est accompagnée, stimulée, soutenue dans ses démarches d'insertion et dans la préparation aux exigences du poste visé. Un accompagnement après prise de poste est également proposé, aux fins de sécurisation du parcours de la personne.

3. LES BENEFICIAIRES ACCOMPAGNES EN 2024

3.1 Nombre total de personnes accompagnées

	2022	2023	2024
Nbre de femmes accompagnées	105	114	121
Nbre d'hommes accompagnés	186	146	128
Total	291	260	249

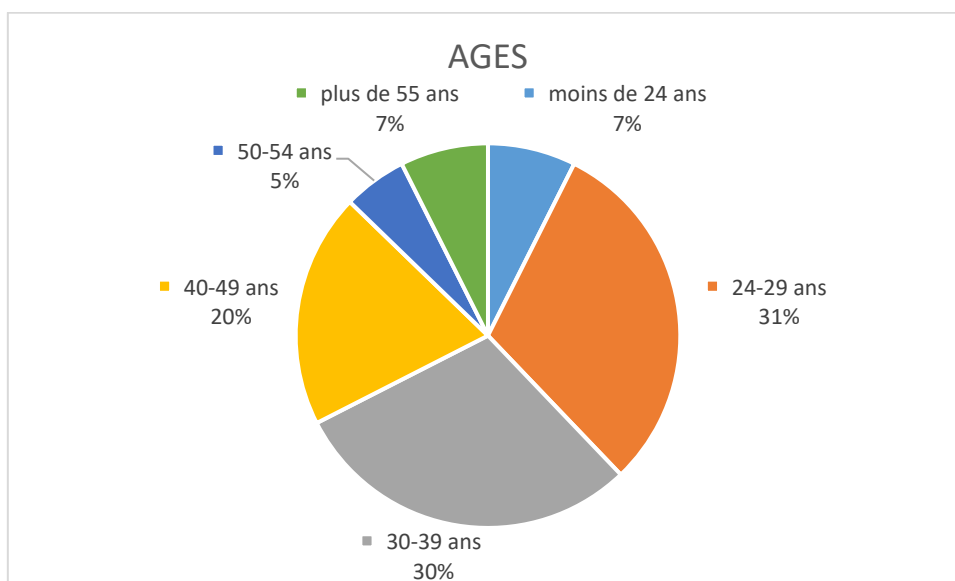
Nous pouvons constater une légère baisse du nombre de personnes accompagnées, au regard des chiffres de l'an passé. Ceci s'explique par la vacance de poste pendant 3 mois, suite au départ d'une des professionnelles.

Nombre d'entrée / de sortie

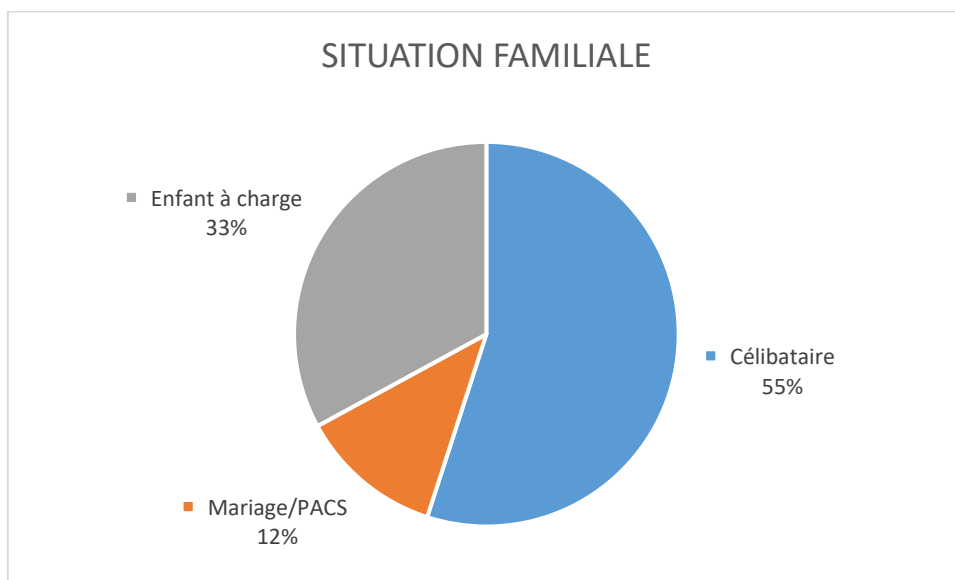
Nbrée d'entrée en 2024	117
Nbre de sorties en 2024	96

3.2 Typologie du public accompagné

3.2.1 Age des personnes accompagnées et situation familiale

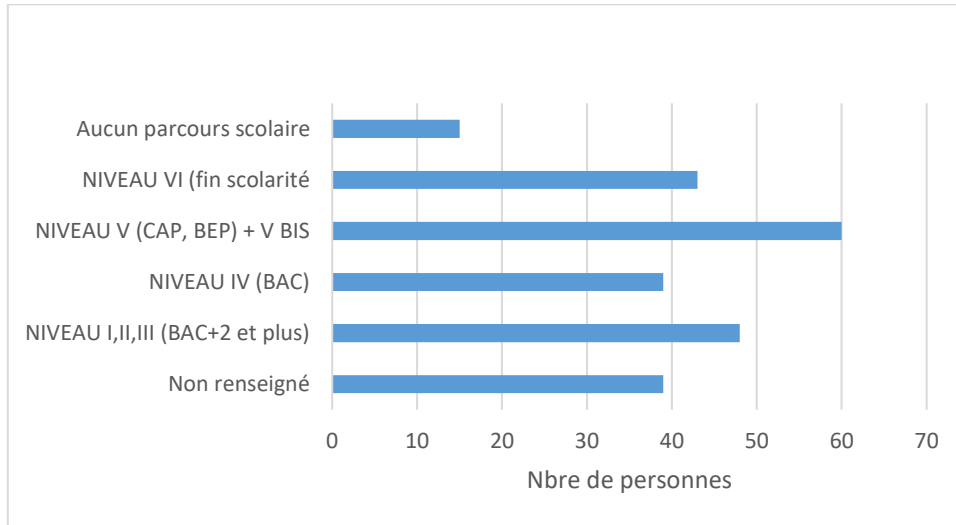


Ces chiffres ressemblent sensiblement à ceux relevés l'an passé, avec néanmoins une augmentation de la proportion de bénéficiaires âgés de 24 à 29 ans (21% en 2023, 31% en 2024).



Le graphique montre que **33% des bénéficiaires accompagnés ont des enfants à charge**, ce qui représente 109 bénéficiaires. Parmi eux, 77 sont des familles monoparentales (57 femmes, 20 hommes). Parmi, les femmes concernées, peu bénéficient d'un soutien paternel dans l'éducation de leur(s) enfant. Cette situation complexe impacte leur parcours professionnel, tant il est leur est difficile de faire face à la fois à leurs obligations familiales et à leur parcours d'insertion.

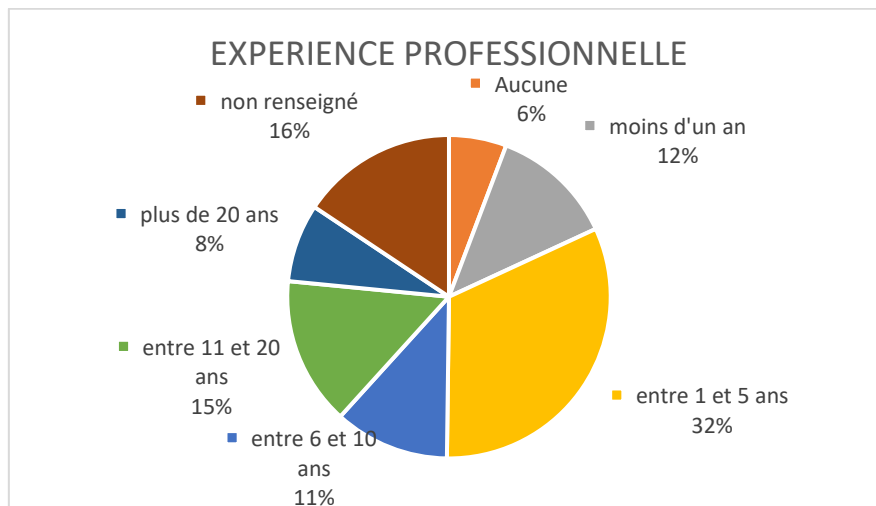
3.2.2 Niveau de formation à l'entrée dans l'accompagnement



Le niveau de formation à l'entrée dans l'accompagnement n'a pas évolué de manière significative par rapport à l'année 2023. On constate toujours un nombre élevé de bénéficiaires ayant fait des études supérieures. Cela peut s'expliquer par une évolution des attentes sociétales, dans lequel l'accomplissement professionnel ne se limite plus à un parcours linéaire. **Les souhaits de reconversion** professionnelle ont considérablement augmenté, et de plus en plus de personnes osent saisir de nouveaux défis et changer de voie

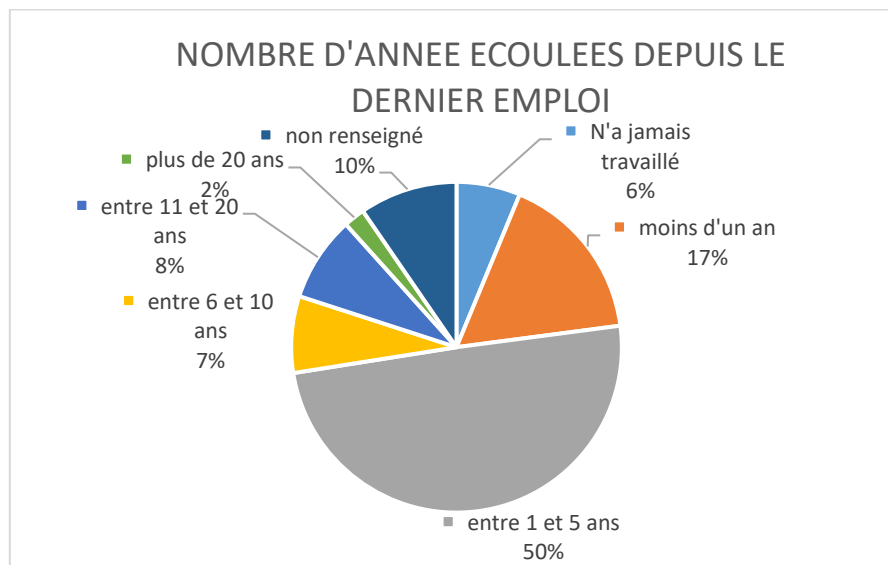
3.2.3 Situation au regard de l'emploi à l'entrée de l'accompagnement

Au regard de l'expérience professionnelle :



Ces proportions sont quasiment identiques à celles relevées en 2023.

Au regard du nombre d'années depuis le dernier emploi :



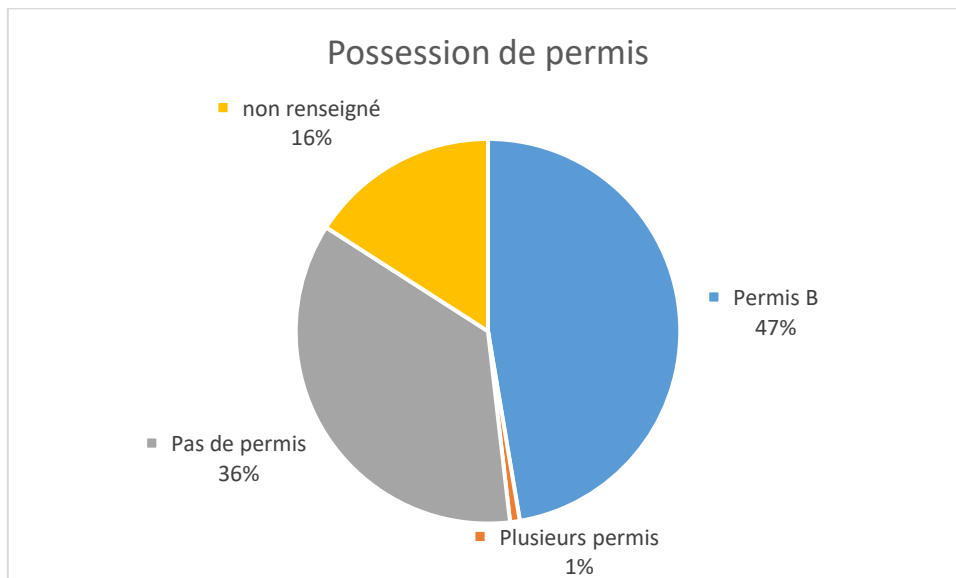
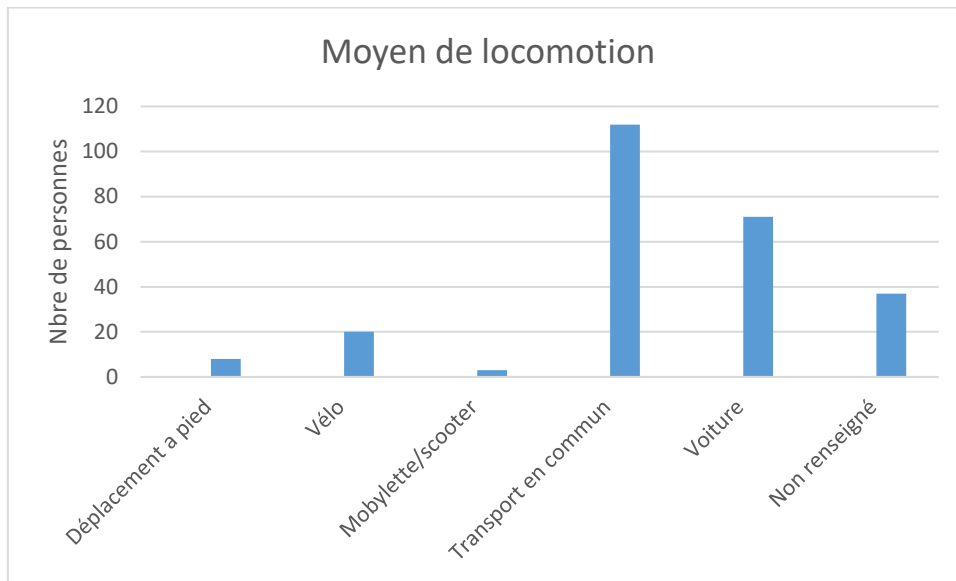
Un peu **plus d'1/4 des bénéficiaires accompagnées n'ont jamais travaillé ou n'ont plus travaillé depuis plus de 6 ans**. La mobilisation de cette catégorie de bénéficiaires est spécifique et suppose de faire bien souvent face aux problématiques particulièrement maquées suivantes :

- la perte d'estime/confiance en soi ;
- les personnes ont du mal à se remobiliser, à retrouver une énergie dans la recherche d'un emploi.
- D'autres n'ont pas d'idée du secteur d'activité professionnelle dans lequel ils pourraient se projeter ou se re-projeter ;
- La souffrance psychologique est très présente dans cette tranche.

L'accompagnement se concentre ainsi davantage sur la préparation à l'entrée sur le marché du travail. Nous mettons l'accent sur la présentation personnelle, la préparation aux entretiens d'embauche, et la recherche d'emplois à temps partiel pour une reprise progressive.

Les bénéficiaires qui n'ont pas travaillé depuis longtemps éprouvent souvent une appréhension à réintégrer le monde professionnel, ce qui rend le soutien moral et l'encouragement particulièrement essentiels tout au long de leur parcours. Parmi ces bénéficiaires n'ayant jamais travaillé, beaucoup sont des femmes s'étant consacrées à l'éducation de leur(s) enfant(s). Parmi elles se trouvent des jeunes mères, ayant mis fin à leur scolarité très tôt et nécessitant un accompagnement sur bien des aspects. La multiplication des interlocuteurs pour se faire est problématique tant elles sont perdues dans cette vie de jeune adulte.

3.2.4 Mobilité



Bien que le pourcentage de personnes avec le permis soit plus élevé, un nombre important de bénéficiaires n'en n'ont pas. Le permis reste un facteur clé pour faciliter l'accès à l'emploi, et de nombreuses personnes expriment le souhait de l'obtenir ou sont en formation. Toutefois, son coût financier représente un frein pour une partie des bénéficiaires, tandis que quelques bénéficiaires rencontrent des difficultés de santé les empêchant de conduire.

4. PROBLEMATIQUES ET DEMARCHES REALISEES POUR FAVORISER L'INSERTION

4.1 Démarches réalisées au regard de l'emploi

THEMATIQUE	Nbre de personnes accompagnées (rappel : nbre total de personnes accompagnées = 249)
Démarches administratives et accès aux droits	
Inscription à PE	153
Inscription en agences intérim	71
Inscription à Job Connexion : accompagnement des personnes non-inscrites sur Job Connexion	61
inscription sur d'autres plates forme de recherche d'emploi	55
Préparation à la recherche d'emploi	
Définition d'un projet professionnel	126
Elaboration d'un CV et/ou lettre de motivation	105
Préparation individuelle à l'entretien d'embauche	56
Sensibilisation à la présentation de la personne	18
Formation et stages	
Recherche d'une formation	49
recherche d'une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)	24
Réalisation de PMSMP	1
Soutien à la recherche d'emploi	
Positionnement auprès d'offres d'emploi (type CDDI, CEC,..)	37
Positionnement auprès d'offres d'emploi (type CDD, intérim, CDI,...)	95
Orientation vers les organismes spécialisés (TEMPO, ICC...)	34
Constitution d'une demande d'ADE	1
Accompagnement des auto entrepreneurs (création, développement)	37
Sécurisation du parcours	65
Remobilisation	
Participation à des actions de remobilisation (Retravailler Alsace, APP,...)	17
Participation aux ateliers collectifs ARSEA	6
Bénévolat	8

Commentaires :

Les démarches administratives à réaliser en tant que demandeur d'emploi font partie des actions les plus systématiquement mise en œuvre. Aussi l'équipe s'interroge quant à la possibilité de développer rapidement des actions collectives afin de répondre à ce besoin auprès d'un plus grand nombre.

La définition d'un projet professionnel est également proposé pour un très grand nombre. Le développement de nouveaux outils pour soutenir cette action, type bilans de compétence, semble nécessaire.

En ce qui concerne **la formation et les stages**, l'implication reste faible, avec peu de bénéficiaires ayant trouvé des formations ou réalisé des PMSMP. Pour les formations, cela peut s'expliquer par le refus de nombreux financements, ce qui limite les possibilités d'accès à la formation. Pour les PMSMP, beaucoup de bénéficiaires ont encore des à priori négatifs sur les stages, n'y voyant pas nécessairement une véritable opportunité d'insertion professionnelle, ce qui pourrait expliquer le faible taux de participation.

4.2 Problématiques d'ordre social ayant un impact sur l'accès à l'emploi

THEMATIQUE	Nbre de personnes accompagnées (rappel : nombre total de personnes accompagnées = 249)
------------	--

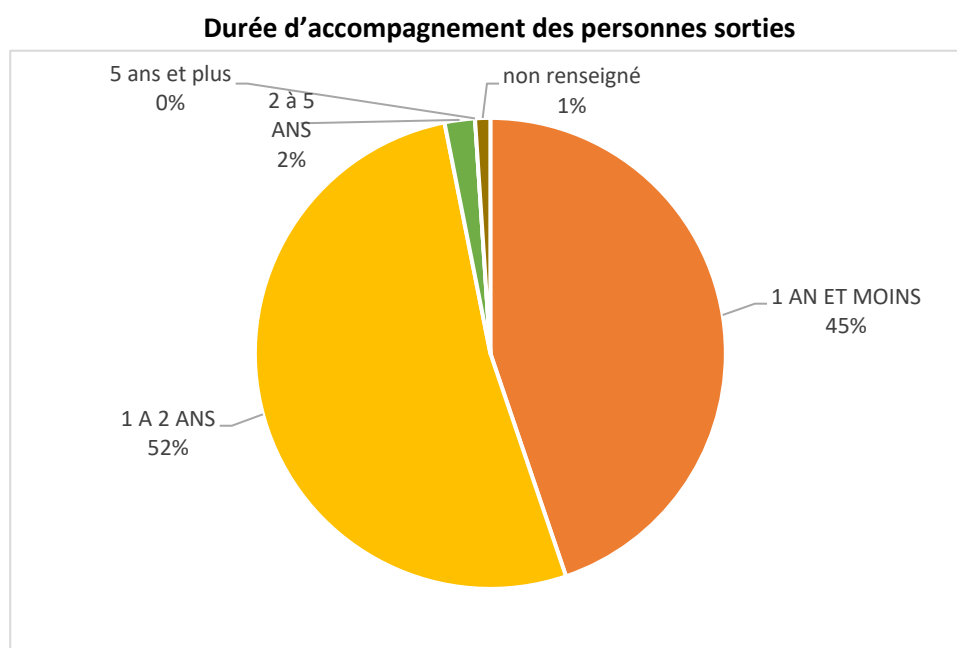
Vie quotidienne	
Situation familiale	108
Situation budgétaire	108
Recherche d'un mode de garde	74
Mobilité (Permis, badgéo, train, mobilex,...)	52
Accès ou maintien dans un logement (procédure d'expulsion, sans-abri,...)	28
fracture numérique/manque d'habilité numérique	24

Problématiques de santé	
Situation de dépendances (alcool, drogue,...)	10
Troubles du comportement et souffrance psychique	73
Maladies invalidantes (maladies physiques)	17
Problématiques de santé prises en charge	66
Problématiques de santé non prises en charge	30
Problème de santé reconnu travailleur handicapé	20
Problème de santé non reconnu travailleur handicapé	33
Orientation vers le RESI (Relai Emploi Santé Insertion)	16

Illettrisme et analphabétisme	
Méconnaissance et/ou non maîtrise de la langue française	39
Démarche d'apprentissage (FLE, remise à niveau, bilan linguistique,...)	22

Justice	
Prise en compte d'une problématique judiciaire	25

4.3 Durées d'accompagnement



L'accompagnement des BRSA et le rapport au temps :

Brenda, 27 ans, issue de la communauté des Gens du voyage, vivait loin des préoccupations liées à un projet professionnel. Sans jamais avoir été scolarisée, la notion d'autonomie semblait inaccessible. Il a fallu une année entière – ponctuée de fermeté, de patience et de dialogue – pour qu'elle franchisse une étape clé : s'inscrire à des cours d'alphabétisation. Ce pas, bien que long à atteindre, est une victoire précieuse dans son parcours.

Joaquim, 24 ans, souhaite reprendre ses études pour exercer le métier qui l'attire depuis plusieurs années : archiviste. Nous avons donc dédié plusieurs RDV d'accompagnement et échanges via les mails pour faire des recherches de formation, se renseigner auprès des services pédagogiques. Au bout de 3 mois, je lui propose un point : « je ne sais pas encore quelle formation choisir ». Cette réponse m'a déconcertée car je pensais que nous avions pris beaucoup de temps pour faire le point sur les formations possibles et répondant au mieux à ces attentes. En faisant part de mon étonnement, Joaquim m'a alors précisé avoir peur de s'engager dans une formation, peur de se tromper, d'angoisser pour la suite de sa vie. A partir de ce moment, j'ai décidé de prendre du temps pour écouter ses craintes, ses peurs afin de désencombrer au mieux son projet et lui permettre d'y voir plus clair.

« Chaque individu a un rapport singulier au temps tout en étant confronté au rapport collectif/social à ce dernier.

Dans notre mission d'accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA, la notion du temps joue un rôle fondamental. Chaque personne que nous rencontrons possède sa propre perception du temps, influencée par son parcours de vie, ses obstacles et ses aspirations. Aussi devons-nous composer avec

trois temps : le nôtre, celui de l'usager et celui de l'institution. Chaque accompagnement est unique, nécessitant parfois plus ou moins de temps pour atteindre les objectifs fixés. Si le cadre institutionnel peut-être positif pour certains, car il leur permet d'intégrer une certaine rigueur, un rythme, il peut être « bloquant » pour d'autres qui ont besoin de plus de temps pour identifier leurs compétences, freins, projets et se laisser aller dans l'accompagnement proposé.

Comprendre le contexte de chacun est essentiel pour ajuster notre soutien et leur permettre d'avancer à leur rythme vers une nouvelle étape de leur vie. La loi dite 2002-2 nous invite à personnaliser notre accompagnement et à centrer l'accompagnement autour de la personne/bénéficiaire : à nous de le rappeler et d'agir afin que le trio « référent RSA + bénéficiaire + l'institution » soit le plus porteur possible. »

4.4 Les actions collectives

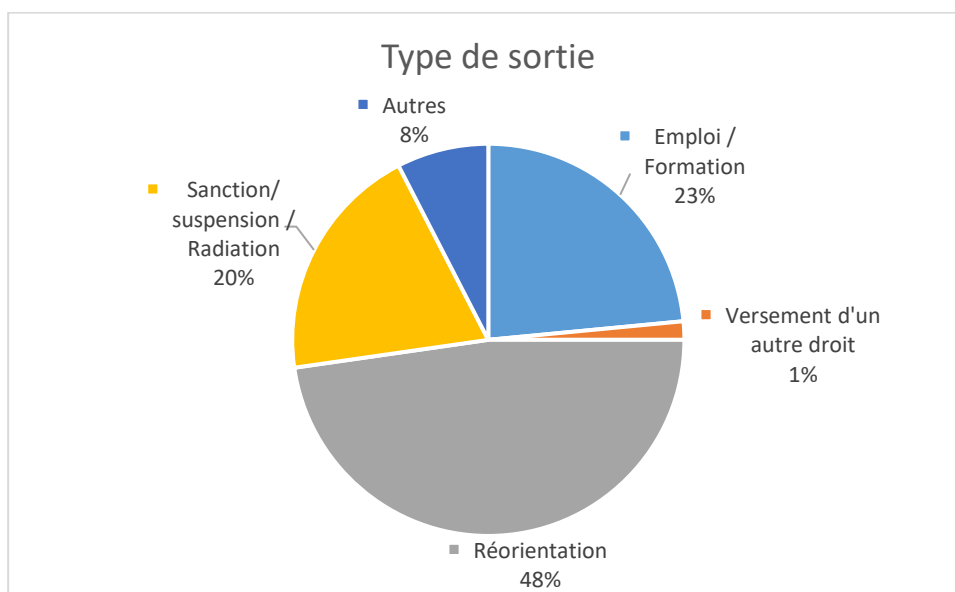
Nous avons organisé **trois ateliers**, dont deux en début d'année sur des thèmes pratiques comme l'élaboration d'un CV et l'utilisation de la plateforme Job Connexion. En juin, suite à des demandes spécifiques, nous avons proposé un atelier découverte des métiers du sport et de l'animation, animé par Mme Elise Perrein, chargée de promotion de cette filière dans le Grand Est.

Le nombre de participants ayant été limité (environ 3 par atelier), cela nous a incités à réfléchir sur les moyens d'attirer davantage de bénéficiaires et de susciter leur intérêt.

En fin d'année, avec une équipe renouvelée, nous avons mis en place un questionnaire destiné à mieux cerner les besoins, les attentes et les préférences de nos bénéficiaires. Cette démarche nous semble essentielle pour améliorer l'impact de nos ateliers collectifs et mieux répondre aux attentes des participants en 2025.

4.5 Les sorties en 2023

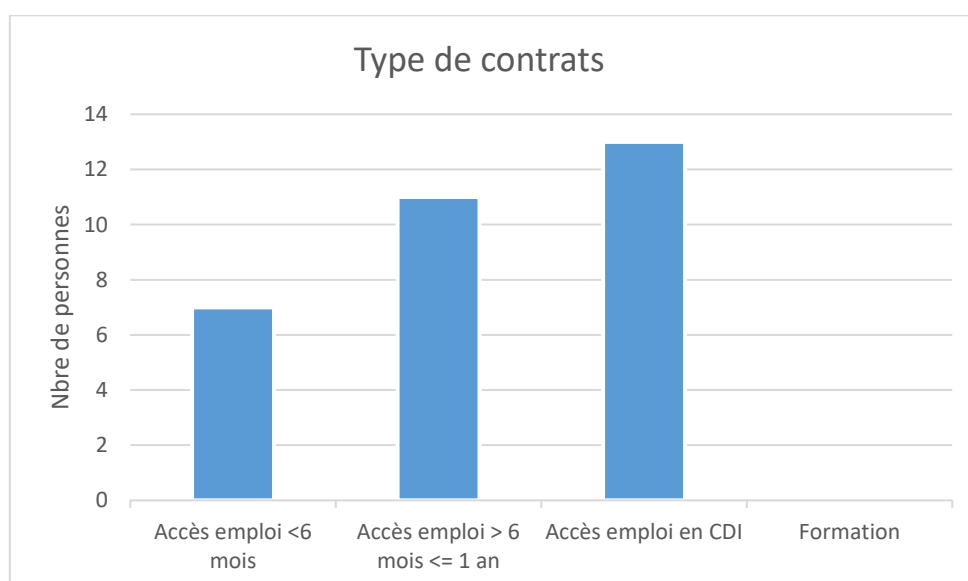
4.5.2 Données générales



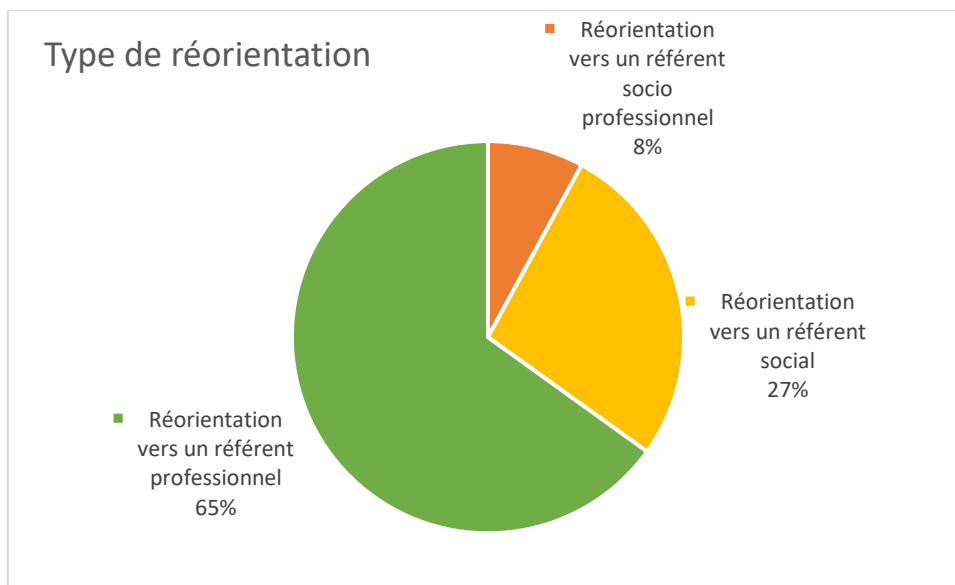
Pour rappel, 96 personnes sont sorties de l'accompagnement au courant de l'année 2024. L'essentiel de ces sorties (48%) le sont pour réorientation (vers un autre référent professionnel ou un référent social ou socio-professionnel). Seul 23% des personnes accompagnées sont sorties vers l'emploi, ce qui représente un chiffre moindre par rapport à l'année passée (51%). Ce chiffre à la baisse s'explique notamment par l'évolution du public accueilli : ce dernier est aujourd'hui plus éloigné de l'emploi et nécessite un accompagnement plus soutenu, s'inscrivant dans la durée. Il s'agit là d'un constat partagé par bon nombre de référents BRSA sur le secteur.

4.5.3 Données spécifiques

- Retour à l'emploi : le type de contrats



- Réorientations :



5. VIE DU SERVICE

L'année 2024 a encore été sous le signe de l'instabilité pour le service avec :

- Le départ d'une salariée en mai 2024 ayant généré une vacance de poste jusqu'en juillet 2024, date de son remplacement.
- L'arrivée d'une nouvelle cadre intermédiaire en juin 2024, après une vacance de poste de plusieurs mois.

Le service a néanmoins poursuivi ses actions, tant auprès des bénéficiaires que dans la participation aux différentes commissions tenues par la Ville de Strasbourg, visant à la réorientation des bénéficiaires.

Le nombre d'actions collectives a néanmoins fortement diminué. Une nouvelle réflexion à ce sujet a été engagée dès le mois d'octobre 2024 (voir ci-dessous).

Les réunions d'équipe ont repris dès le mois de septembre, par quinzaine, avec le service RSA Santé afin de croiser les regards et favoriser le partage d'idées. L'équipe participe mensuellement par ailleurs à des groupes d'analyse de la pratique.

6. CONCLUSION / PERSPECTIVES

Après deux années d'instabilité interne, il s'agira au courant des mois à venir de stabiliser l'équipe afin de prévenir toute discontinuité dans l'accompagnement des bénéficiaires. L'arrivée de nouveaux professionnels est l'occasion de repenser l'accompagnement proposé et de le dynamiser en prenant en compte les profils et attentes éventuelles des bénéficiaires pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Le développement de nouveaux outils d'accompagnement sera l'axe de travail prioritaire.

La réflexion engagée dès le mois d'octobre 2024 autour des actions collectives s'inscrit dans cette dynamique. Un questionnaire à l'attention des bénéficiaires a été établi afin de développer des actions au plus proche des besoins des personnes accompagnées. En proposant des actions collectives communes avec le service RSA Santé, la volonté de l'équipe est de favoriser les rencontres et échanges d'expériences, véritables outils au bénéfice de l'estime de soi, en plus de permettre un partage maximisé de connaissances et d'informations.

Il s'agira par ailleurs de réfléchir à l'accompagnement le plus pertinent pour les bénéficiaires de plus de 55 ans. Leur réinsertion professionnelle est largement compromise par la réalité du marché de l'emploi. Que faudrait-il mettre en œuvre pour lever cet obstacle ?